

### 3<sup>EME</sup> SESSION DE FORMATION ECOFORAF- LIBREVILLE - GABON



Le projet d'Eco certification des Concessions Forestières en Afrique Centrale (ECOFORAF) s'inscrit dans le cadre général de la conservation de la biodiversité des forêts du bassin du Congo dont l'objectif principal est « *la promotion d'une exploitation des ressources ligneuses compatible avec la préservation des surfaces forestières et des services environnementaux produits par ces forêts pour les populations actuelles et futures, au niveau local, national et mondial* ». Dans le cadre de la composante N°2 du Projet (*Renforcement des capacités des personnels des entreprises forestières*), l'ATIBT propose des sessions de formations modulaires adaptées aux besoins des entreprises forestières et industrielles du bois.

#### I. OBJECTIF

L'objectif principal de ces formations est de donner aux participants les informations, les outils et les conseils pratiques afin de comprendre les différentes activités et responsabilités dans un contexte de certification (niveau d'exigences à atteindre).

#### II. ENTREPRISES CONCERNEES PAR LES FORMATIONS

##### **a) Entreprises certifiées**

Pour les entreprises déjà certifiées, ces formations leur permettront de mesurer les acquis à travers l'identification des impacts de leurs activités et de poursuivre leur progression.

##### **b) Entreprises engagées dans le processus de certification (avec/sans pré-audit)**

Les entreprises qui s'engagent dans le processus de certification (gestion forestière et/ou traçabilité des produits bois), à travers leurs participants, avec les formations proposées, seront davantage outillées pour consolider les acquis ou répondre au niveau d'exigence demandé.

##### **c) Entreprises non certifiées**

Pour les entreprises qui ne sont pas encore engagées formellement dans une démarche de certification, la formation leur permettra de découvrir les thèmes abordés, leurs exigences dans un contexte de certification et leur mise en œuvre.

#### III. ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

Les formations découpées en modules pédagogiques, permettront aux entreprises de choisir à leur convenance et selon leurs besoins, les thèmes auxquels elles souhaitent faire participer leurs personnels. Il est cependant souhaitable, notamment pour les entreprises non certifiées de suivre tous les thèmes. Des sessions de formations sont prévues dans certains pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, RCA). Elles s'adapteront progressivement aux besoins exprimés par les entreprises et les participants lors des différentes sessions.

#### IV. FORMATEURS

Les formations proposées sont dispensées par des hommes et des femmes d'expérience, chacun(e) dans son domaine de compétences. Tous ont déjà pris part dans la préparation et l'accompagnement des entreprises du bois du Bassin du Congo vers la certification (OLB, FSC).

- ❖ **Prosper NGOMA** exerce depuis de nombreuses années sur le terrain avec les entreprises forestières opérant dans le Bassin du Congo. Il a réalisé de nombreuses études d'impact socio-économiques préalables à la mise en œuvre des plans d'aménagements ; il a accompagné des entreprises vers la certification dans les aspects sociaux. Prosper NGOMA est par ailleurs auditeur des aspects sociaux du référentiel FSC.

- ❖ **Vincent PELÉ** est un Consultant indépendant, un ingénieur conseil en gestion durable, certification et traçabilité. Il est auditeur Bureau Veritas Certification en chaîne de contrôle OLB/FSC/PEFC. Il a été pendant plusieurs années, responsable de la certification (OLB et FSC) dans une grande entreprise forestière du Bassin du Congo qu'il a conduite à son terme avec succès.
- ❖ **Claudie BOURDON** est infirmière de formation, spécialiste des aspects hygiène, santé et sécurité du service santé (infirmier) dans les entreprises. Depuis trois ans, elle accompagne les entreprises forestières vers la certification FSC et consolide les acquis dans les entreprises déjà certifiées.
- ❖ **Flavie NGOMA** est socio-économiste, spécialiste dans la collecte des données socio-économiques préalables à la mise en place des projets. Elle est par ailleurs spécialiste dans la gestion la gestion et l'évaluation des projets.



## V. PERIODE

La troisième série de formations se déroulera à Libreville (Gabon) du 12 au 24 Mars 2012.

## VI. MODALITES DE PARTICIPATION

Les frais de formation, les pauses-café et le déjeuner sont pris intégralement en charge par l'ATIBT. Les frais de transport et d'hébergement, les repas du soir et l'argent de poche sont à la charge des entreprises et organisations qui envoient les participants.

## VII. LOGISTIQUE

Le Bureau d'études AODH-Consultants Gie (Douala, Cameroun) a été mandaté par l'ATIBT pour l'organisation des ateliers de formation.

Pour toute information, bien vouloir téléphoner aux numéros suivants :

**(+237) 99 82 51 74 / 70 28 97 91 / 94.66.45.80 / 70 30 52 56** ou prendre contact par courriel avec l'organisateur, aux adresses suivantes :

- [aodhcs@yahoo.fr](mailto:aodhcs@yahoo.fr)
- [prosngoma@yahoo.fr](mailto:prosngoma@yahoo.fr)
- [aodhformation@gmail.com](mailto:aodhformation@gmail.com)

## VII. INSCRIPTION

Les fiches d'inscriptions (une par participant) sont à demander et à renvoyer remplies directement à AODH-Consultants.

## VIII. ATTESTATION

Une attestation de participation sera délivrée à chaque participant pour chaque module.

---

## LISTE DES MODULES DE FORMATION

Modules	Durée	Titre du module de formation (thème)
Module 1	1,5 jour	Service HSE en entreprise forestière : présentation des différentes composantes et son fonctionnement dans le contexte de certification.
Module 2	1 jour	Audits internes : mettre en œuvre et suivre ses audits internes.
Module 3	1,5 jour	Traçabilité : préparer le système de chaîne de contrôle de ses produits bois dans un contexte de certification.
Module 4	½ jour	Suivi-évaluation d'une démarche interne de certification : du plan d'actions aux tableaux de bord.
Module 5	½ jour	Gestion documentaire : créer, structurer et suivre son système documentaire.
Module 6	1 jour	Hygiène-santé : place et rôles d'une structure de santé au sein de l'entreprise dans le contexte de certification.
Module 7	2 jours	Méthodologie de conduite de réunions efficaces.
Module 8	1½ jour	Peuples autochtones : évolution des rapports entre populations autochtones « Pygmées » et Bantoues
Module 9	2 jours	Montage de petits projets en milieu rural.

Les thèmes abordés dans chaque module sont présentés dans le tableau suivant :

Modules	Thèmes abordés
Module 1 (HSE)	Contexte et intégration du HSE, structure d'un service HSE, les informations disponibles pour le HSE, la documentation nécessaire à mettre en place par le HSE, l'audit interne HSE, les exigences de certification HSE.
Module 2 (AI)	Contexte et intégration des audits internes, création d'un système d'audit, conduite d'un audit, le rapport d'audit, le suivi des actions correctives, cas d'études.
Module 3 (TRAC)	Présentation d'une chaîne de contrôle, les points critiques (risque de mélange), la chaîne de responsabilité, la documentation nécessaire, les exigences spécifiques.
Module 4 (SE)	Contexte et intégration du suivi-évaluation, les différents suivis mis en œuvre dans le cadre d'une certification, principe de l'évaluation des actions, présentation des résultats.
Module 5 (SD)	Contexte et intégration du système documentaire, organisation et création d'un système documentaire, les différents documents contrôlés (procédures, etc...), suivi du système documentaire.
Module 6 (H&S)	Présentation des différents étapes pour améliorer la qualité des soins (architecture, matériel, hygiène des locaux et des soins, travail administratif, management d'équipe) ; mise en place des procédures en liaison avec le service HSE (gestion de l'urgence, des trousseaux de secours, des déchets) ; actions de prévention (paludisme, vaccinations, femmes enceintes, VIH-SIDA).
Module 7 (MCRE)	Définition de la réunion ; différents types de réunion ; rôle de l'animateur ; préparation d'une réunion en milieu rural ; techniques d'animation d'une réunion ; animation proprement dite d'une réunion ; gestion des participants en milieu rural ; gestion des moments difficiles ; savoir être de l'animateur ; définition des agendas à la fin de la réunion ; rédaction d'un compte rendu de réunion en milieu rural.
Module 8 (RAP)	Evolutions constatées des rapports Bantous/Peuples autochtones « Pygmées » dans les environnements de l'exploitation forestière (environnement des entreprises forestières certifiées et non certifiées) ; Etudes de cas sur les réalités vécues sur le terrain par les participants venus des différents pays de la sous-région. Travaux de groupes ; Recherches de pistes de solutions sur les dynamiques en cours nées de l'exploitation forestière et de la certification forestière FSC. Réflexions prospectives
Module 9 (MMP)	Critères de choix de petits projets à l'intention des populations riveraines ; faisabilité sociale, économique et financière du projet ; technique de montage de projet.

